

Opérations des chambres de compensation.—Dans les sociétés industrielles avancées l'argent proprement dit n'est que "la petite monnaie du commerce". La plupart des transferts monétaires, particulièrement quand il s'agit de grandes transactions, se fait par l'intermédiaire des banques. Ainsi, il a été estimé qu'aux Etats-Unis en 1917, environ 6 p.c. de toutes les transactions commerciales du pays étaient financées au moyen d'argent et les autres 94 p.c. au moyen de chèques. De même, si nous connaissons mieux le chiffre global de tous les chèques payés par les banques ou débités aux comptes de leurs clients nous aurions un état presque absolu du volume d'affaires transigées et, partant, des activités commerciales du pays.

Des statistiques de cette nature ont d'abord été obtenues par le relevé des opérations des chambres de compensation—places où les représentants de toutes les banques se rencontrent quotidiennement dans les principales villes et présentent pour acquittement les billets des autres banques et les chèques sur d'autres banques et qui ont été honorés par leurs institutions dans le cours ordinaire des affaires. Au Canada, les premières chambres de compensation établies sont celles d'Halifax (1887), de Montréal (1889), de Toronto (1891), d'Hamilton (1891) et de Winnipeg (1893), et leur nombre a été subséquemment augmenté jusqu'à 32.

Pour les besoins du système central de compensation, chaque banque maintient dans son compte à la Banque du Canada, à Ottawa, un solde (au delà du dépôt maintenu comme partie de la réserve de 5 p.c. requise par la loi sur les dépôts reçus au Canada) considéré suffisant pour régler ses obligations de compensation. Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver sont les centres de compensation de leurs zones respectives. Les soldes débiteurs ou créditeurs des banques aux endroits spécifiés sont communiqués chaque jour par le gérant de la chambre de compensations, et confirmés par chaque banque respective, à l'agent local de la Banque du Canada (à la Banque du Canada elle-même s'il s'agit d'Ottawa) pour être transmis à la Banque du Canada, à Ottawa, par téléphone ou par télégraphe, cette dernière débitant ou créditant le jour même, selon le cas, le compte que la banque respective maintient à la Banque du Canada. De la sorte, presque toutes les transactions bancaires du pays sont ajustées quotidiennement à Ottawa dans les comptes que les banques maintiennent à la Banque du Canada.

Le tableau 15 fait voir le volume total des compensations dans les chambres de compensation canadiennes de 1933-37. Ajoutons que ces chiffres représentent non seulement les opérations du siège social de ces banques mais aussi celles de leurs succursales urbaines et rurales dans chaque district.

15.—Opérations des chambres de compensation des banques à charte canadiennes pendant les années civiles 1933-37.

NOTE.—Pour les années 1919-23, voir p. 822 de l'Annuaire de 1924; pour 1924-28, p. 882 de l'Annuaire de 1929 et pour 1929-32, p. 923 de l'Annuaire de 1933.

Localité.	1933.	1934.	1935.	1936.	1937.
	\$	\$	\$	\$	\$
Brandon.....	14,533,366	15,458,987	15,020,604	16,404,775	16,950,884
Brantford.....	36,878,757	38,456,332	41,207,595	45,356,164	50,506,997
Calgary.....	256,392,620	255,085,201	292,584,549	305,417,532	306,818,675
Chatham.....	21,461,353	22,211,932	22,192,630	25,865,402	31,781,621
Edmonton.....	173,437,240	189,164,864	199,411,079	197,022,175	206,183,407
Fort-William.....	26,551,158	32,061,443	30,651,099	37,944,014	40,556,659
Halifax.....	100,859,483	110,685,559	112,710,681	119,545,816	134,094,626
Hamilton.....	175,111,440	191,235,709	197,844,548	236,482,873	285,024,414
Kingston.....	25,953,786	26,825,520	26,779,593	28,025,967	29,466,619